

ÉLÉMENTS POUR LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

Le budget prévoit des dépenses de fonctionnement de 1 100 000 € et des investissements de 1 000 000 € pour l'ensemble de l'année 2017.

Tableau 4 : investissements pour 2017

Domaine	Investissements prévus
<i>Éducation</i>	<i>Travaux liés aux PPMS Plans particuliers de mise en sécurité dans les écoles.</i> <i>Poursuite du développement numérique dans les écoles</i>
<i>Petite enfance</i>	<i>Études sur le regroupement des trois structures de la petite enfance en une seule augmentée en capacité d'accueil sur le site de Guillemont.</i>
<i>Vie associative, culture, sports</i>	<i>Remise en état d'équipements sportifs.</i> <i>Remise à niveau du site « ex Alezan » afin d'accueillir un centre équestre.</i>
<i>Cadre de vie, environnement, équipement et sécurité routière</i>	<i>Création de circuits piétonniers balisés dans les forêts.</i> <i>Poursuite de la mise en valeur de la forêt communale soumise au régime forestier.</i> <i>Travaux de voirie, de stationnement.</i> <i>Jardins familiaux, toilettes sèches et local PMR.</i>
<i>Patrimoine</i>	<i>Acquisitions foncières</i> <i>Réaménagement des abords du CCAS.</i>
<i>Commerces</i>	<i>Lancement d'un appel à projets pour l'espace centre commercial.</i>
<i>Agenda 21</i>	<i>Transition énergétique (eau, thermique, ...)</i> <i>Poursuite des travaux d'accessibilité bâtiments</i>

5.4 – Recettes d'Investissement – Endettement :

Nous ferons, sûrement, pas appel à l'emprunt cette année pour des acquisitions foncières.

Notre endettement restera néanmoins faible :

- Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2017 s'élève à : 421 113.67 €, soit 78.35 € par habitant.
- Le remboursement de la dette (capital) pour 2017 s'élèvera à : 42 272.03 €
- Les frais financiers (intérêts) seront de : 16 920.13 €
- Ce qui fait une annuité par habitant de : 11,01 €/habitant. (pour 5375 hab - population Insee au 01/01/2017)

En conclusion, dans un contexte qui s'annonce donc encore une fois incertain, nous ferons en sorte d'apporter aux Canéjanais des services comparables à ceux des années antérieures et en particulier dans les domaines de l'action sociale et de l'aide aux familles.

Notre proposition prend donc en compte ce que nous avions prévu dans notre programme. Il s'agit :

- d'évaluer avec prudence les recettes liées aux reversements de la Communauté de Communes ;
- de conserver à leurs niveaux précédents, les taux d'imposition des impôts locaux qui restent très inférieurs à ceux des collectivités voisines ;